

Quelques honorables SENATEURS: Très bien, très bien.

L'honorable M. FOWLER: Que les membres du gouvernement disent au pays: "Nous acceptons une somme moindre pour nos services". Que les juges acceptent une diminution de traitement — voilà une chose très grave qui sera difficile d'exécution.

Je vous propose cela très sérieusement. Mon intention était de présenter une résolution, et je ne badine pas; je suis très sincère, car si vous donnez l'exemple à l'homme qui se trouve au bas de l'échelle, à celui qui exerce les plus humbles besognes, il le suivra certainement de bonne grâce. Mais lorsqu'il voit des hommes jouir d'un meilleur salaire que le sien, peu importe qu'ils le méritent à tous égards, et qu'ils retiennent ces émoluments, il se figure qu'il ne devrait pas être le seul à faire le sacrifice, et, par conséquent, il se rebiffe. Je suggère ceci — applicable aux salaires de \$10,000 et plus — et je ne veux parler, remarquez bien, que des salaires sur lesquels le gouvernement et le Parlement exercent un certain contrôle — c'est-à-dire, ceux des fonctionnaires des chemins de fer de l'Etat et des canaux, des membres des deux Chambres du Parlement, des juges — de tout le monde, si ce n'est du Gouverneur général — car il ne serait pas juste de réduire le salaire de celui qui va bientôt arriver.

Un honorable SÉNATEUR: Pourquoi pas?

L'honorable M. FOWLER: Parce qu'il va lui falloir installer sa maison, et je ne verrais pas d'un bon œil qu'on réduisît son salaire en une telle circonstance.

L'honorable M. DANDURAND: Ce n'est pas un salaire.

L'honorable M. FOWLER: C'est une indemnité.

L'honorable M. MURPHY: Ce n'est pas un salaire que nous touchons non plus.

L'honorable M. FOWLER: Je le sais. Ma proposition est qu'on réduise de 40 pour cent tous les salaires et indemnités de \$10,000 et plus. Cela me fait de la peine pour le ministre du Travail; il me semble qu'il fait la grimace là-dessus.

L'honorable M. MURPHY: N'êtes-vous pas également peiné pour le ministre de l'Intérieur?

L'honorable M. FOWLER: Qu'on réduise les salaires de \$5,000, disons, de 30 pour cent; ceux de \$4,000, de 25 pour cent, et ainsi de suite en descendant jusqu'à ceux de

1,000 ou de \$1,500 qu'on pourrait réduire, disons de 5 pour cent; mais qu'on ne touche pas aux autres, je garantis que, si l'on agissait de cette manière, les ouvriers des chemins de fer n'objecteraient pas de voir leur salaire réduit en conformité du coût actuel de la vie. Il y a environ un mois ou deux, alors que j'étais à bord d'un train, un fonctionnaire de l'une des organisations ouvrières et moi avons eu une discussion à propos de la question du surtemps. Je fus très catégorique dans ma condamnation du système de salaire et demi qu'on payait pour le surtemps; mon interlocuteur me prit violemment à partie lorsque, tout à coup un, un serre-freins, qui se trouvait dans le même compartiment que nous, dit: "Le surtemps est la plaie de toute l'affaire; les trains sont retardés; on fait du surtemps inutilement, tout simplement dans le but de toucher ce salaire et demi pour le surtemps". Cela mit fin à la discussion. Mon excellent ami le travailliste ne trouva plus un seul mot à dire; il changea de sujet et parla du temps, un sujet beaucoup plus approprié.

Je dis que si nous voulons sérieusement et raisonnablement faire quelque chose pour remédier à la situation, commençons chez nous; commençons par la tête en réduisant les salaires de ces membres du gouvernement qui touchent des émoluments élevés. Vous-même, monsieur le Président, qui occupez le fauteuil, recevant une très jolie gratification en retour des travaux très faciles que vous faites, vous seriez content d'accepter cette réduction de 40 pour cent. Personnellement, j'accepterais celle de 25 pour cent.

Quelques honorables SENATEURS: Très bien, très bien.

L'honorable M. FOWLER: Nous serions réellement en meilleure posture financière avec cette réduction de 25 pour cent que nous l'étions avant la guerre avec les \$2,500 que nous touchions alors. Avec cette somme, nous pouvions faire face à nos affaires. Nous devons tous nous attendre à faire quelques sacrifices pour le bien du pays; faisons-les volontiers. J'espère que, durant l'ajournement, le gouvernement étudiera cette question — je ne lui demande aucune rémunération pour ma suggestion. J'espère qu'il la prendra en considération et qu'il la confiera au ministre du Travail. C'est un expert pour faire adopter une législation dans cette Chambre, à preuve, le grand succès qu'il a remporté hier avec le bill le plus inique qui soit, le bill concernant le fro-mage. Je suis convaincu que si le ministre